

A propos de ce rapport

En tant que groupe d'entreprises et de services avec un champ d'activités très large, Migros entretient un échange permanent et varié avec les individus et leur environnement.

Par conséquent, outre la performance économique et le patrimoine, la situation financière et les résultats de Migros, ce rapport apporte un éclairage sur la façon dont le groupe s'inscrit dans son environnement naturel et urbain, ainsi que sur ses interactions avec la société et les différents stakeholders. Migros appréhende la création de valeur au sens large du terme et oriente la gestion de l'entreprise en fonction de celle-ci.

Principes du rapport

Rapport financier

Les comptes annuels du groupe Migros ont été établis en conformité avec les prescriptions légales et avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Ces dernières comprennent celles publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), les International Accounting Standards (IAS), ainsi que les interprétations de l'International Financial Interpretations Committee (IFRIC) et du Standard Interpretations Committee (SIC).

Les bases essentielles de présentation des comptes figurent dans les PDF "Rapport financier du Groupe Migros". Le rapport financier du groupe Migros et de la Fédération des coopératives Migros est disponible en allemand, en français et en anglais. La version allemande fait foi.

Gouvernance coopérative

Les données que nous fournissons sur la gouvernance coopérative décrivent dans le détail les aspects organisationnels et le contenu de la direction de Migros et du contrôle de ses activités en tant que coopérative.

La Fédération des coopératives Migros s'engage en faveur d'une gouvernance responsable, ciblée et intégrée. Ce faisant, elle suit volontairement les prescriptions du "Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance", élaboré par economiesuisse, de la directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange (RLCG) et, si nécessaire, de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb). Les éventuels dérogations à ces deux réglementations sont mentionnées expressément dans le présent rapport.

Rapport sur le développement durable

Le rapport sur le développement durable fait partie intégrante du rapport annuel. Migros y décrit ses principales performances économiques, écologiques et sociales, mesurées selon le standard de la Global Reporting Initiative (GRI) et selon les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies. Ces performances concernent les domaines Environnement, Production et consommation, Collaborateurs, Société et culture.

Standard Global Reporting Initiative (GRI)

Dans le cadre du rapport selon le standard GRI, nous appliquons les directives G4. De plus, Migros applique le protocole supplémentaire du secteur agroalimentaire.

Les directives G4 prescrivent une description complète de tous les aspects essentiels relatifs à la gestion du développement durable. Pour chaque aspect important, le rapport doit décrire les structures et processus internes et spécifier des indicateurs de mise en œuvre (Disclosure on Management Approach, DMA).

L'index GRI avec les données sur les aspects essentiels en question est disponible ici [\[http://m14-author.migros-report.namics.com/fr/glossaire/gri-index/\]](http://m14-author.migros-report.namics.com/fr/glossaire/gri-index/) .

Pour ce rapport, un contrôle Materiality Matters a été réalisé par la Global Reporting Initiative. Réalisé sur la base des directives G4 de la GRI – relatives aux rapports sur la gestion du développement durable – le contrôle a permis de confirmer que la description des éléments centraux, la définition des principaux aspects, les limites du rapport ainsi que l'exposé de l'intégration des stakeholders ont été vérifiés par la GRI et placés correctement aussi bien dans le rapport que dans l'index GRI.

Rapport de suivi Global Compact

Le présent rapport annuel sert de rapport de suivi (Communication on Progress (COP)) conformément au Pacte mondial des Nations Unies (PMNU). Le GRI Content Index renseigne sur la mise en œuvre des dix principes du PMNU.

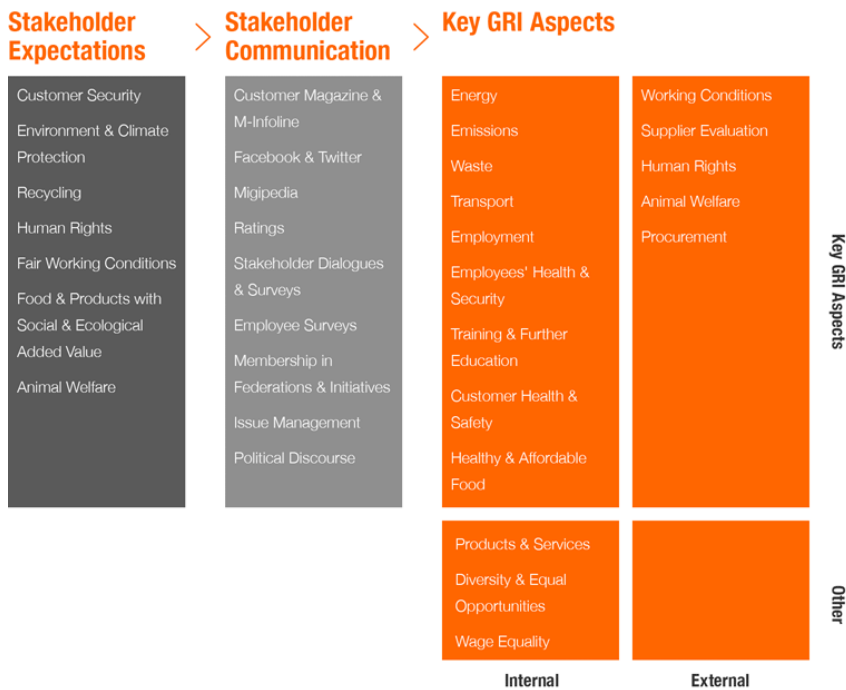
Détermination des aspects essentiels

Pour déterminer les aspects essentiels dans domaine du développement durable, Migros mise sur plusieurs mesures: l'entreprise entretient un dialogue régulier avec les principaux groupes d'intérêts sociaux que sont la clientèle, les collaborateurs, les fournisseurs, les ONG, les associations professionnelles et les responsables politiques.

Ce dialogue [\[http://m14-author.migros-report.namics.com/fr/rapport-annuel-integre/migros-dans-son-contexte/migros-et-le-dialogue/\]](http://m14-author.migros-report.namics.com/fr/rapport-annuel-integre/migros-dans-son-contexte/migros-et-le-dialogue/) peut prendre plusieurs formes, de la M-Infoline pour les clients à la participation au débat politique en passant par les enquêtes auprès des collaborateurs et l'adhésion à des associations professionnelles. L'échange actif avec les stakeholders aide Migros à anticiper les tendances et les attentes et à identifier les risques sociaux.

De plus, Migros a réalisé à l'automne 2014 une enquête auprès de groupes d'intérêts externes. Cette enquête avait pour but de connaître les attentes liées à la publication du rapport sur le développement durable de Migros, d'identifier un potentiel d'amélioration et de définir les principaux thèmes pour le rapport 2014. Au total, 62 représentants d'ONG nationales, d'associations professionnelles, d'autorités, du secteur de la science et des fournisseurs y ont participé. Dans la première partie, des aspects centraux du développement durable chez Migros ont été classés par ordre d'importance dans les catégories Consommation, Environnement, Collaborateurs et Sociétés. Dans la deuxième partie, les personnes interrogées ont été invitées à nommer des sujets négligés jusqu'alors par le rapport sur le développement durable de Migros.

Les résultats ont ensuite été hiérarchisés par ordre de priorité au sein du groupe Migros, par la direction Issue Management et développement durable, selon la directive G4 de la GRI. Les thèmes ont été rapprochés des attentes centrales des principaux stakeholders de Migros et classés selon leur pertinence à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe.



Contrôle

La société Mitreva Interne Revision AG a contrôlé les déclarations et les indicateurs du rapport annuel, ainsi que les réalisations du programme de développement durable Génération M.

Les deux chiffres clés de l'environnement que sont l'intensité CO2 liée au fret et l'efficacité énergétique sont audités chaque année par l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC).

La clôture de la rédaction pour les indicateurs a été fixée au 24 mars 2014. Comme certains chiffres clés de l'environnement n'étaient pas encore définitifs à cette date, il seront actualisés après la mise en ligne du rapport annuel. Les indicateurs actualisés seront signalés en tant que tels.

Limites du rapport

Les données figurant dans ce rapport se rapportent fondamentalement à l'ensemble du groupe Migros. Tout écart sera signalé. Dans le rapport sur le développement durable, l'accent a été placé sur les domaines d'activité stratégiques Commerce de détail par le canal des coopératives, Industrie et commerce de gros.

Le Commerce de détail par le canal des coopératives comprend les filiales et centrale d'exploitation des dix coopératives régionales Migros, la Fédération des coopératives Migros ainsi que les centres de distribution nationaux de Neuendorf et Surh (à l'exception des centres de loisirs Migros et de tegut...); le département Industrie et commerce de gros comprend 25 entreprises, dont 19 en Suisse et 6 à l'étranger. Avec ces deux domaines d'activités, Migros réalise 75% de son chiffre d'affaires et emploie près de 75% de ses effectifs.

Les domaines d'activité stratégiques Commerce, Services financiers et Voyages ne sont que partiellement pris en compte dans le rapport sur le développement durable. Pour les domaines Commerce et Industrie et commerce de gros, des exigences de base sociales et écologiques sont appliquées depuis 2011 aux fournisseurs et à l'assortiment. Des indicateurs spécifiques sur les différentes entreprises commerciales ont été pris en compte dans ce rapport. D'autre part, un nombre croissant d'entreprises commerciales du groupe Migros sont intégrées dans la gestion énergétique et environnementale. Par conséquent, les indicateurs pertinents de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre prennent également en compte les entreprises des domaines d'activité stratégiques Commerce, Services financiers et Voyages. Le fonds de soutien Engagement Migros du groupe Migros intègre les domaines d'activité Commerce, Services financiers et Voyages.

Le rapport sur le développement durable couvre les sujets et domaines d'activité suivants:

Strategic Business Units

Chapter	Cooperative Retailing	Commerce	Industry & Wholesaling	Financial Services	Travel
Consumption		1	1	2	3
Environment		4		4	4
Society		5		5	5
Employees					
Share of Sales	59%	19%	16%	3%	3%

vollständige Berichterstattung
 teilweise Berichterstattung

1. Exigences de base sociales et écologiques [<http://m14-author.migros-report.namics.com/fr/rapport-annuel-integre/migros-dans-son-contexte/nachhaltigkeitsmanagement/>] , valables pour toutes les entreprises du groupe Migros
2. Voir le site Web de la Banque Migros [<https://www.migrosbank.ch/fr/a-propos-de-nous/nos-valeurs.html>]
3. Voir le site Web de Hotelplan Suisse [<http://www.hotelplan-suisse.ch/fr/durabilite/>]
4. Intégration dans la gestion énergétique et environnementale [<http://m14-author.migros-report.namics.com/fr/rapport-annuel-integre/migros-dans-son-contexte/nachhaltigkeitsmanagement/>] de Migros
5. Intégration dans le fonds de soutien Engagement Migros [<http://m14-author.migros-report.namics.com/fr/rapport-annuel-integre/migros-dans-son-contexte/nachhaltigkeitsmanagement/>]
6. Produits nets des livraisons et prestations avant élimination des produits nets internes.
Banque Migros: produits des services financiers.